Communiqué de presse
Boves, le 15 juillet 2024

Agrivoltaïsme

Partenariat Noriap - TSE : Un premier contrat pour une ombrière de culture signé chez un agriculteur des Hauts-de-France

Première concrétisation entre Noriap et TSE, un contrat vient d'être signé pour l'installation d'une ombrière de culture dans une exploitation située dans la Somme. Pour l'agriculteur, cette installation permettra de relever les défis du changement climatique grâce à la production d'électricité verte et de générer un complément de revenu.

Le premier contrat signé concerne une ombrière de culture qui sera implantée dans une exploitation de la Somme, adhérente à la coopérative Noriap. Crédit photo : TSE

Noriap et TSE sont heureux d'annoncer la signature du premier contrat issu de leur partenariat établi en avril dernier. Ce projet porte sur l'installation d'une ombrière de culture équipée d'un ombrage tournant (trackers) d'une puissance de 8,19 Mwc, sur une exploitation agricole dans la Somme (Hauts-de-France).

L'agriculteur bénéficiaire, engagé dans une démarche d'adaptation et d'innovation, voit dans ce projet une opportunité de faire évoluer son métier. Grâce à cette installation dotée d'un pilotage intelligent s'adaptant aux besoins des cultures, il pourra mieux relever les défis actuels du secteur agricole en adaptant sa parcelle aux effets du changement climatique, tout en produisant de l'électricité verte pour son territoire et en bénéficiant d'un complément de revenu.

Répondre aux enjeux du réchauffement climatique

Noriap et TSE se sont engagés à renforcer leurs liens avec ce partenariat pour accompagner le développement de projets agrivoltaïques sur le territoire de la coopérative. L'objectif est de soutenir les agriculteurs dans leur démarche de transition agro-climatique : promouvoir auprès des adhérents de la coopérative l'installation d'ombrières agrivoltaïques, offrant ainsi des solutions durables et innovantes aux agriculteurs de la région.

« *Nous sommes ravis de cette signature pour un projet d'ombrière de culture, déclare Timothée Maman, animateur énergie chez Noriap. Les équipes sont fières de travailler sur de nouveaux projets territoriaux, qui contribuent à la sécurisation du revenu des adhérents, et qui répondent aux grands enjeux à venir face au réchauffement climatique. Nous sommes toujours disponibles pour étudier individuellement chaque cas de figure et proposer les solutions les plus adaptées. C'est un excellent début pour notre partenariat avec TSE, grâce au travail conjoint des adhérents et des équipes terrain.* »

« *Nous félicitons chaleureusement les équipes de Noriap et de TSE pour leur engagement et leur travail exceptionnel dans la mise en œuvre de cette première signature, ajoute Rayan Balhawan, directeur régional nord chez TSE. Nous sommes honorés de collaborer avec le Groupe Noriap sur ce projet ambitieux d'ombrières de cultures. L'agrivoltaïsme est une solution innovante qui permet de conjuguer production agricole et production d'énergie renouvelable, répondant ainsi aux défis du changement climatique et à la sécurisation des revenus agricoles. TSE s'engage à fournir une expertise technique et un accompagnement personnalisé pour chaque projet, afin de maximiser les bénéfices pour les agriculteurs. Ce partenariat avec Noriap est un pas décisif vers une agriculture plus résiliente et durable. Ensemble, nous construisons un avenir plus vert et plus prospère.* »

Découvrez la vidéo :

« Noriap et TSE : un partenariat gagnant-gagnant pour développer des projets agrivoltaïques »

https://youtu.be/VIKTvZ_YMWo

L’agrivoltaïsme, une synergie gagnante

L’agrivoltaïsme, production d’énergie solaire sur des parcelles couplée à la production agricole, est une solution pour aider les agriculteurs à lutter contre les aléas climatiques tout en optimisant leur revenu et leur exploitation. Grâce aux panneaux solaires rotatifs situés en hauteur et générant un ombrage tournant sur la parcelle, les ombrières protègent les cultures et améliorent le bien-être animal tout en produisant de l’énergie verte, favorisant ainsi une agriculture durable et la préservation des ressources en eau.

À propos de Noriap

Noriap est un groupe coopératif agricole et diversifié, organisé en 5 pôles d’activité : productions végétales, productions animales, œufs, machinisme et distribution verte. Il s'appuie sur l'expérience de 1 244 salariés au service de 8 200 agriculteurs partenaires, dont 6 200 adhérents actifs. La zone d’activité couvre la Somme, l’Oise, le Nord, le Pas-de-Calais et la Seine-Maritime.

Le chiffre d’affaires 2023 du Groupe Noriap est de 1,2 milliard d'euros. Le groupe collecte 1 500 000 tonnes de céréales et oléo-protéagineux et compte 160 sites de collecte.

La coopérative Noriap accompagne ses adhérents sur de nombreux sujets dont la production d’énergies vertes, en lien avec l’agrivoltaïsme et la méthanisation.

Plus Fort Ensemble!

À propos de TSE

Nous sommes un producteur français, indépendant, d’énergie solaire fondée en 2016 et présent sur l’ensemble de la chaine de valeur, de la conception à la valorisation de l’énergie produite en passant par le financement. Notre parc en exploitation a une puissance équivalente à la consommation électrique de 155 000 habitants.

Mathieu Debonnet et Pierre-Yves Lambert ont créé et pensé TSE comme une entreprise responsable et engagée. Nous produisons non seulement une énergie décarbonée pour lutter contre le réchauffement climatique mais chacun de nos projets doit avoir un impact positif pour la collectivité, ses habitants et le monde agricole.

En septembre 2021, nous avons inauguré la deuxième plus grande centrale photovoltaïque de France, située à Marville d'une puissance installée de 152 MWc pour une surface de près de 155 ha. Avec une solution totalement innovante d'ombrière agricole, nous sommes surtout un des leaders de l'agrivoltaïsme. Nous avons ainsi mis au point une solution totalement innovante de canopée agricole, dont les deux premières installations, en première mondiale, ont été inaugurées en 2022 en Haute-Saône et en 2023 dans la Somme. Cette dernière canopée dispose en plus d'un système d'irrigation permettant de réaliser jusqu'à 30% d'économie d'eau. Comme pour toutes nos solutions agrivoltaïques, notre ambition est d'apporter une aide aux agriculteurs, à leur rendement face aux effets du réchauffement climatique tout en produisant de l'énergie décarbonée. Nous disposons enfin d'une direction de la biodiversité totalement intégrée à l'ensemble des processus de développement et de suivi.

En 2023, TSE a levé 160 millions d'euros en capital afin de renforcer son développement, nous classant dans le top 10 des plus grosses levées de fonds de la French Tech en 2023. En mai 2023, TSE a annoncé sa participation dans le consortium Holosolis qui a pour projet la construction d'une gigafactory photovoltaïque à Sarreguemines et ainsi proposer des panneaux français. En 2024, TSE a noué plusieurs partenariats avec des coopératives agricoles comme Dijon céréales et Noriap, afin de développer des projets agrivoltaïques qui bénéficient aux territoires agricoles dans leur ensemble.

Notre expérience, la qualité de nos solutions « au cas par cas », notre engagement font de TSE l'entreprise référente sur le marché solaire français.

Contact presse TSE :

Charlotte Mariné - charlotte.marine@publicisconsultants.com | 06 75 30 43 91
Laëtitia Bernigaud - laetitia.bernigaud@tse.energy | 06 62 11 39 30

Contact presse Noriap :

Hélène Reitzaum - hreitzaum@noriap.fr | 07 70 01 00 20
Stéphanie Parisi - sparisi@noriap.fr | 06 77 76 85 63